

DÉROULEMENT DE LA DOUCHE PRÉ-OPÉRATOIRE

Chirurgie

Vous allez être hospitalisé(e) en vue d'une intervention chirurgicale en service de chirurgie. Votre coopération est indispensable. Certaines règles d'hygiène sont à observer pour éviter des complications post-opératoires.

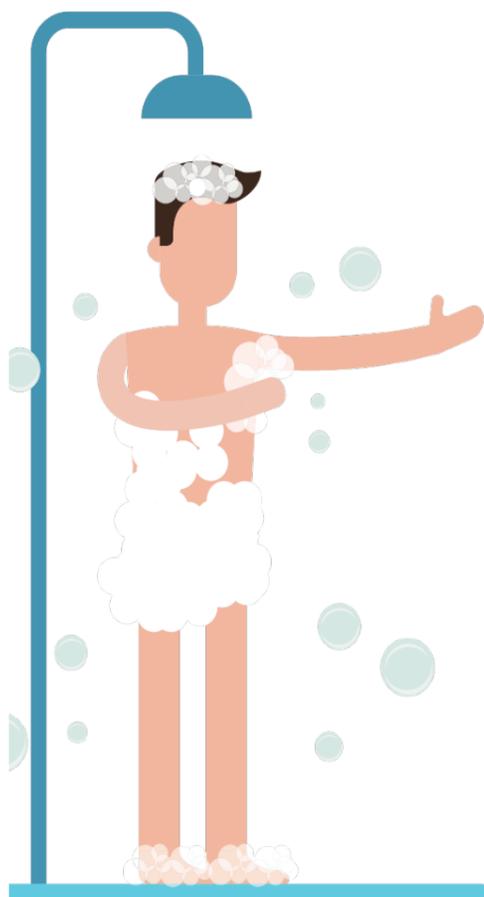
MATÉRIEL



Utilisez un savon liquide et frotter avec vos mains directement. Préparez une serviette propre et du linge propre pour la sortie de la douche.



N'utilisez pas de savonnette, de gant de toilette, ni votre serviette de la veille



CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

ÉTAPE 1 Mouiller le corps et si besoin la tête et les cheveux.

ÉTAPE 2 Laver impérativement la tête et les cheveux si l'intervention concerne la tête ou le cou.

- Sur les cheveux : appliquer le shampoing ou le savon liquide, faire mousser et ne pas rincer.
- Sur le visage et le cou : mettre un peu de savon dans les mains et se laver en faisant mousser en insistant au niveau des oreilles y compris derrière et ne pas rincer.

ÉTAPE 3 Laver le corps. Appliquer le savon liquide et commencer à savonner du haut vers le bas, toujours en faisant mousser et en insistant sur :

- Sous les bras au niveau des aisselles,
- Le nombril,
- Les organes génitaux,
- Les plis, y compris le pli inter fessier,
- Les pieds et entre les orteils.

ÉTAPE 4 Rincer abondamment :

- Les cheveux,
- La tête,
- Le corps de haut en bas.

ÉTAPE 5 Recommencer une deuxième fois la douche à partir de l'étape 3 puis passer à l'étape 6.

ÉTAPE 6 Rincer abondamment de haut en bas.

ÉTAPE 7 Se sécher avec une serviette propre. Ne pas utiliser la serviette de la veille.

ÉTAPE 8 Mettre des sous-vêtements et vêtements propres.

ÉTAPE 9 Se brosser les dents

Remarque : si la douche est réalisée avec un détergent antiseptique, faire mousser jusqu'à décoloration du savon.



Imp. PATON - 03 25 78 34 49 - www.groupe-morault.com

L'ensemble du personnel du service de chirurgie reste à votre écoute afin d'améliorer la qualité de votre accueil et de votre prise en charge.

Réf. MPH-LHPA-24
Juin 2024



MON PARCOURS EN HOSPITALISATION DE CHIRURGIE



Dr Nathan FERDI
Chirurgien
Président CME
Directeur médical

Service (24h/24h) : 03.25.71.11.32

AVANT L'INTERVENTION



1. J'ai rencontré le chirurgien

- Le..... : si l'intervention le nécessite, un rendez-vous est fixé avec l'anesthésiste : je lui remettrai le questionnaire pré-anesthésique complété, les ordonnances des traitements en cours, les informations sur mon état de santé actuel.
- Pour les personnes sous mesure de protection** : j'informe rapidement mon tuteur et complète les documents avec lui.
- Pour les mineurs** : l'autorisation doit être signée des deux parents, et datée de moins d'un mois. Si l'autorité parentale est exclusive : apporter le jugement de tutelle définissant la personne ayant l'autorité parentale.
- Je vois l'anesthésiste en consultation le

2. Avant la consultation d'anesthésie

Je me rends à l'accueil de LHPA pour préparer mon entrée en réalisant ma pré admission avec :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour)
- La carte vitale
- La carte de mutuelle
- et toute autre pièce justificative (carte CMU, déclaration accident de travail, ...)
- Le livret de famille pour les mineurs
- Mon courriel pour recevoir dans les 2 semaines après mon hospitalisation le questionnaire de satisfaction national e-satis de la HAS afin d'évaluer la qualité de ma prise en charge

3. Je prépare mon « passeport hospitalisation »

- Je complète le questionnaire d'anesthésie, le consentement éclairé, l'imprimé de désignation de la personne de confiance, les autorisations de soins adéquats pour les majeurs protégés et les mineurs
- Je joins les éléments médicaux : ordonnances en cours, résultats d'exams
- J'apporte le carnet de santé si l'intervention est pour mon enfant

4. Je me rends à ma consultation d'anesthésie

- Au rez de chaussée AILE B avec les documents demandés au paragraphe 3
- Si l'intervention est pour un enfant mineur : l'un des deux parents doit obligatoirement être présent.

MON INTERVENTION EN CHIRURGIE PAS À PAS

1. Plusieurs jours avant mon intervention prévue le

- Je réalise les examens complémentaires éventuels prescrits (bilans, ECG, etc...)
- J'achète le matériel prescrit par le médecin (médicaments, bas de contention, etc.) que j'amène avec moi, ainsi que mes traitements personnels avec l'ordonnance.
- Je prévois une personne pour me raccompagner lors de ma sortie.

2. La veille de mon intervention

- Je me coupe les ongles et enlève le vernis à ongles (mains et pieds)
- Le soir, je prends une douche et shampoing avec un savon doux (voir consignes en fin de document)
- Si d'autres soins préopératoires m'ont été demandés : je les réalise (dépilation avec une tondeuse électrique ou une crème dépilatoire, préparation colique, etc...)
- Je ne bois pas d'alcool et ne prends pas de stupéfiant. Je reste à jeun à partir de minuit (sauf cas particulier précisé par le médecin)
- Je vérifie que mon parcours en chirurgie est complet
- Je prends uniquement les médicaments autorisés par les médecins
- Je prévois une infirmière libérale ou un kinésithérapeute si besoin

3. Le Jour de l'intervention



Avant le départ :

- J'enlève mes bijoux (y compris l'alliance) et piercings que je ne remettrai qu'à mon retour à domicile
- Je ne bois pas d'alcool et ne prends pas de stupéfiant. Je reste à jeun (pas boire, pas manger, pas fumer, pas de chewing-gum) à partir de minuit (sauf cas particulier précisé par le médecin)
- Je prends uniquement les médicaments autorisés par les médecins

NB : l'équipe soignante vérifiera que vous avez respecté toutes ces étapes à votre arrivée

4. Mon arrivée en chirurgie



- Je me présente à l'heure que l'on m'a indiquée à l'accueil**
- Je suis accueilli par l'équipe qui vérifie mon dossier, mes constantes, le respect des étapes et assure les premiers soins
- Je suis installé(e)
- Je me change et je revêts une tenue adaptée au bloc opératoire, un bracelet d'identification est posé
- Avant d'aller au bloc, je pense à retirer mes lunettes, lentilles oculaires et prothèses dentaires. Je laisse les objets dans placard ou dans la table de nuit (téléphone portable, portefeuille, sac à mains ...)

5. Après l'intervention

- Après le passage en salle de réveil, je retourne en service de chirurgie afin d'obtenir les soins en adéquation avec ma pathologie.
- Deux heures après le retour de bloc, je pourrais alors boire et prendre une collation en fonction de la prescription médicale

6. Après ma sortie



Pour ma sécurité et mon confort, je respecte ces consignes pendant les heures qui suivent l'intervention :

- Je me repose
- Je prends des repas légers et sans alcool
- Je prends les médicaments prescrits
- Je ne prends pas de décision importante
- Je me rends aux examens demandés et au prochain rdv

NB : une lettre de sortie, les ordonnances pour les antalgiques/ pansements/ IDE domicile... seront rendus par le chirurgien ou l'équipe en fin d'hospitalisation.

En cas de problème, je contacte :

Le service de chirurgie : 03.25.71.11.32

En cas d'urgence vitale : le 15

Affichage à l'entrée du service :

- la liste des représentants des usagers et/ou des associations de bénévoles qui peuvent vous accompagner
- le dispositif de réclamation ou de déclaration d'un événement indésirable grave de l'établissement